

AVIS AU PUBLIC

Aménagement communal et le développement urbain

Tuntange, le 9 avril 2024

Il est porté à la connaissance du public que le projet de de fusion du **plan d'aménagement générale de l'ancienne commune de Boevange-sur-Attert (partie écrite et graphique) et du plan d'aménagement générale de l'ancienne commune de Tuntange (partie écrite et graphique)**, élaboré par le bureau d'architecture «Zimplan s.a.r.l.» pour le compte de l'Administration Communale Helperknapp, a été approuvée par le conseil communal dans sa séance du 27 mars 2024.

Cette décision a été publiée le 9 avril 2024 sur le site internet www.helperknapp.lu.

Le Bourgmestre
Paul Mangan



Le Secrétaire,
Jeff SCHEIDWEILER